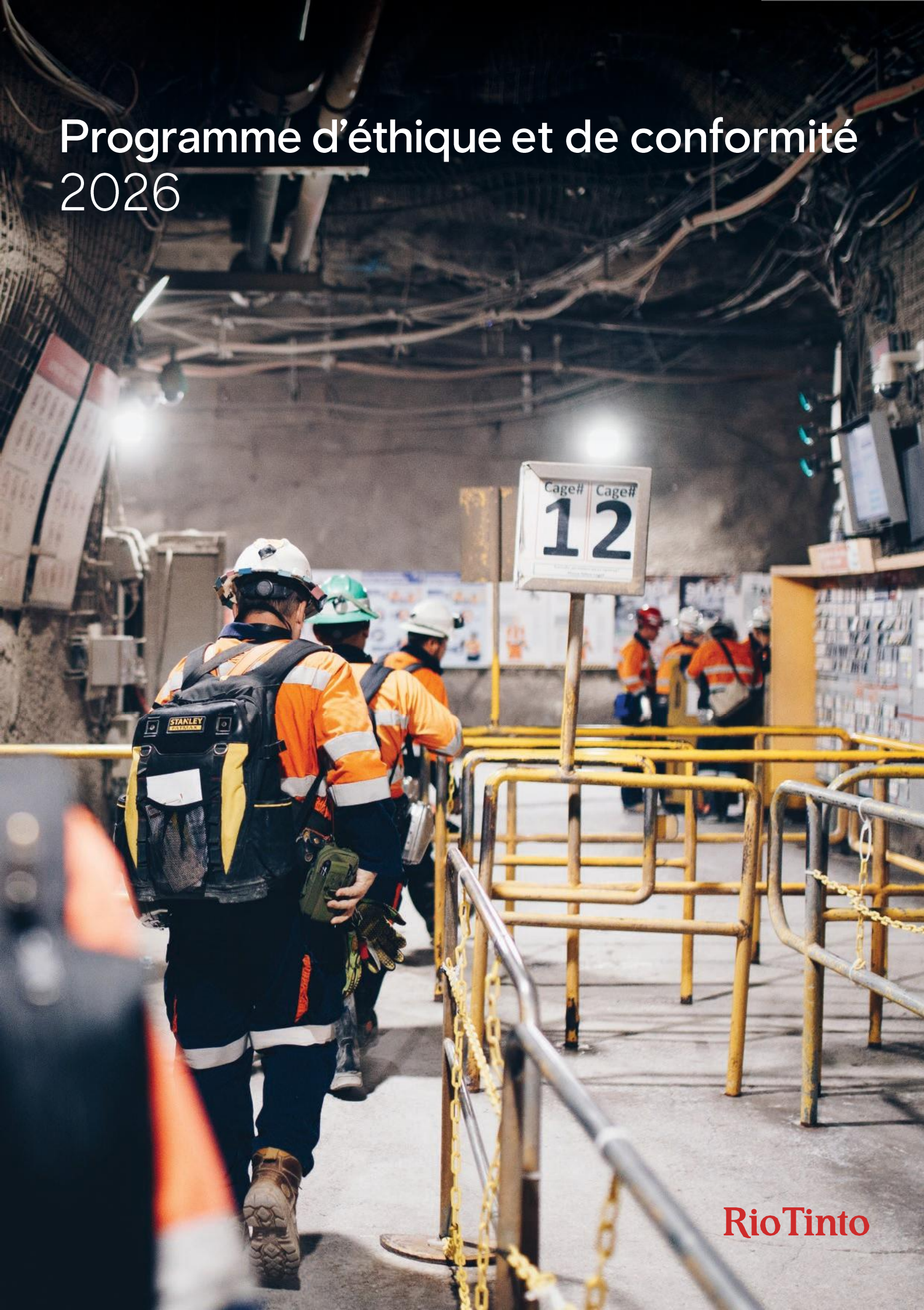


# Programme d'éthique et de conformité 2026



Rio Tinto





# Table des matières

|   |                                                      |    |
|---|------------------------------------------------------|----|
| 1 | Aperçu                                               | 4  |
| 2 | Culture                                              | 8  |
| 3 | Programme d'éthique et de conformité – Sept éléments | 10 |
|   | Leadership et supervision                            | 11 |
|   | Évaluation des risques                               | 11 |
|   | Procédures proportionnées                            | 13 |
|   | Contrôle préalable                                   | 16 |
|   | Communication et formation                           | 18 |
|   | Surveillance et évaluation                           | 20 |
|   | Signalement confidentiel                             | 22 |



# 1. Aperçu

## 1.1

Le programme d'éthique et de conformité (PEC) de Rio Tinto reflète l'ampleur et la répartition géographique du Groupe Rio Tinto, ainsi que la diversité des activités de nos sites. Nous comprenons que les risques peuvent varier selon les régions, les activités et les marchés. Par conséquent, le cadre de notre PEC contient les éléments fondamentaux du programme que l'ensemble des groupes de produits et des fonctions du Groupe, y compris tous les sites d'exploitation et les projets gérés, sont tenus de mettre en œuvre et de respecter.

## 1.2

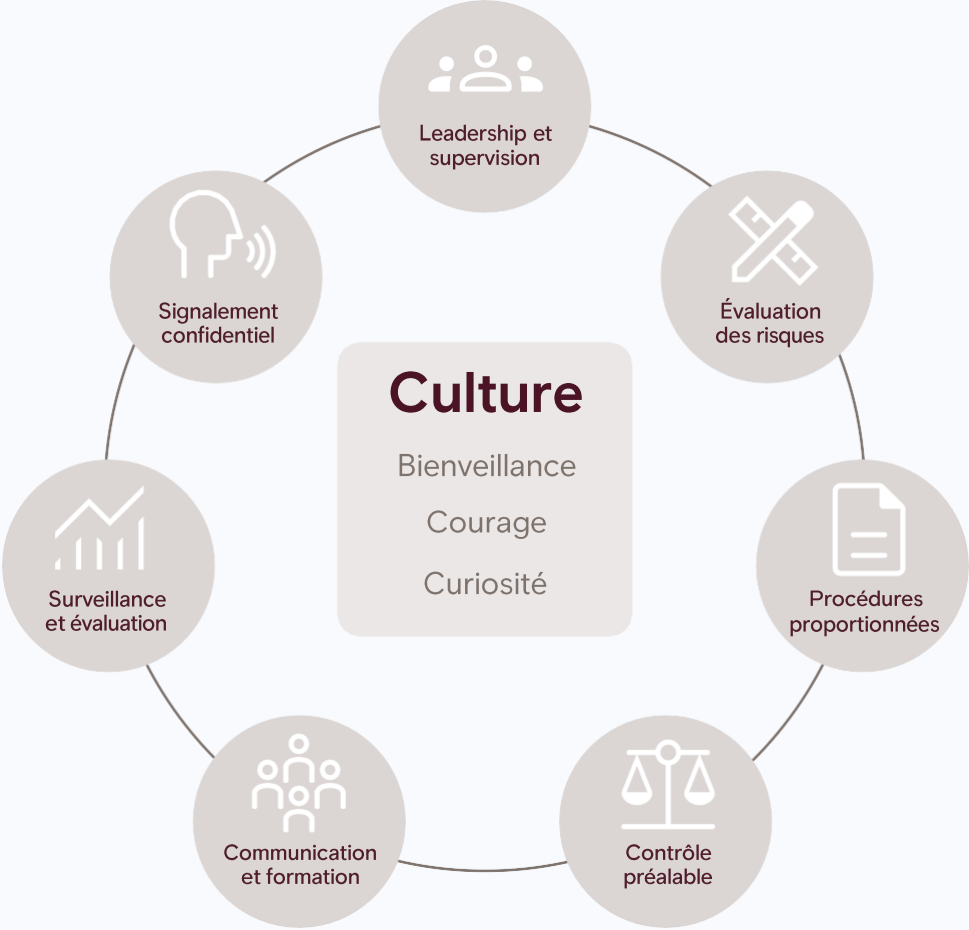
L'éthique et la conformité sont au cœur de notre conduite des affaires. Nous faisons évoluer notre programme en permanence afin qu'il reste en phase avec les meilleures pratiques de l'industrie, en veillant à ce qu'il soit adapté au contexte réglementaire et aux risques spécifiques en matière de conformité auxquels nous faisons face dans les pays où nous exerçons nos activités.

## 1.3

L'ensemble des employé(e)s de Rio Tinto sont tenu(e)s de se conformer aux normes et procédures de l'entreprise<sup>1</sup>, aux lois et réglementations applicables et, le cas échéant, aux normes internationalement reconnues. Nous nous efforçons également de veiller à ce que nos partenaires commerciaux dans nos entreprises non gérées respectent et se conforment aux principes de la norme et de la procédure d'intégrité commerciale.

## 1.4

Notre **PEC** est fondé sur des principes et axé sur les risques, puis s'appuie sur la technologie et l'innovation. Il comprend sept éléments structurels centrés sur la culture et nos valeurs, et est conçu pour prévenir et détecter les risques en matière d'éthique et de conformité, et y répondre. Ces sept éléments sont les suivants :



CareHub myVoice

<sup>1</sup> L'équipe Éthique et conformité est responsable de Notre approche de l'entreprise (dépositaire du document et de ses principes éthiques), de la Norme d'intégrité commerciale et de la Procédure d'intégrité commerciale, de la procédure « Connaître votre tiers », de la Norme relative aux sanctions et aux contrôles commerciaux, de la Norme maVoix et de la Norme de confidentialité des données. La connectivité de ces éléments avec la Procédure sur les voyages d'affaires du Groupe, la Procédure sur la gestion des dépenses du Groupe, la Norme sur l'approvisionnement du Groupe, la Procédure relative aux coentreprises, la Procédure relative à l'entrée dans un nouveau pays, la Norme de gestion des risques, le Manuel des politiques et des procédures du service de la fiscalité ainsi que la Norme sur la concurrence constitue le fondement du PEC de bout en bout et de la « conformité dès la conception » grâce à l'intégration de contrôles de conformité dans les spectres pertinents des politiques, normes et procédures au niveau du Groupe.



### 1.5

Une fonction Éthique et conformité (E&C) centrale et indépendante, relevant du groupe Services juridiques et gouvernance et Affaires de l'entreprise, sous la direction du ou de la chef(fe), Éthique et conformité, assume la responsabilité quotidienne de la conception, de la mise en œuvre et de l'efficacité du PEC.

### 1.6

Les équipes régionales chargées de la conformité au sein d'E&C travaillent en partenariat avec l'entreprise pour l'aider, la guider et la conseiller dans sa compréhension et sa mise en œuvre du PEC et des contrôles connexes, et effectuent un suivi régulier de l'adéquation et de l'efficacité du programme. Une approche de « conformité dès la conception » (Compliance by design) est appliquée, selon laquelle les contrôles du PEC et les autres exigences d'E&C sont intégrés dans les cadres de contrôle existants et les processus de gouvernance clés.

### 1.7

Le PEC est fondé sur une approche Prévenir-Détecter-Répondre.

- a. **Prévenir** : les éléments du PEC qui constituent des mesures préventives comprennent l'évaluation des risques, les procédures proportionnées, ainsi que la communication et la formation.
- b. **Détecter** : les éléments du PEC qui constituent des mesures de détection comprennent la surveillance et l'évaluation, ainsi que les contrôles de conformité pertinents intégrés dans l'ensemble de nos procédures proportionnées.
- c. **Répondre** : cet axe relève principalement de l'élément « Signalement confidentiel » et comprend la gestion des incidents, les conséquences claires en cas d'acte répréhensible et la communication des leçons apprises et des actions visant à faire évoluer en permanence les autres éléments du PEC.





# 2. Culture

## 2.1

Fondamentalement, notre PEC est un programme fondé sur des valeurs, dont la culture est au cœur. Les sept éléments du PEC visent à favoriser une culture qui encourage la conformité, l'éthique et l'intégrité et qui promeut nos valeurs que sont la bienveillance, le courage et la curiosité.

## 2.2

Rio Tinto s'engage à être une entreprise citoyenne responsable et à faire preuve d'humilité en tirant les leçons de ses erreurs, avec la volonté de s'améliorer et de progresser. Nous avons conscience que le comportement éthique doit commencer au sommet de la hiérarchie et être adopté et renforcé à tous les échelons de la direction.

## 2.3

Nous visons à intégrer les principes éthiques et la prise de décisions éthiques grâce à la mise en œuvre du PEC. Nous encourageons constamment nos employé(e)s à prendre en compte les aspects éthiques de toute décision, notamment à l'aide de notre modèle de prise de décisions éthiques (*Ethical Decision Making Model*, ou EDMM). L'application de ce modèle nous aide à faire une pause quand nous devons prendre une décision, à réfléchir et à analyser nos choix de même que leurs répercussions possibles.

## 2.4

Nous faisons la promotion d'une culture de libre expression lorsque quelque chose ne semble pas correct. Nous pouvons soulever des interrogations à l'égard de tout comportement qui n'est pas conforme à nos valeurs ou qui pourrait contrevenir à la loi. Il peut s'agir d'infractions à notre code de conduite ou à nos politiques, normes et procédures, ou encore d'enjeux liés à des comportements nuisibles et irrespectueux (qui comprennent le harcèlement sexuel, le racisme, la discrimination, l'intimidation et le harcèlement), aux droits de la personne, à la sécurité, à l'environnement, à l'information financière, à une fraude ou à l'intégrité commerciale en général.

### Incarner nos valeurs de bienveillance, de courage et de curiosité dans chaque décision que nous prenons



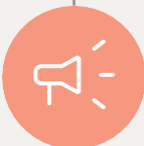
#### Faire une pause et réfléchir

- Est-ce que je fais appel aux bonnes personnes?
- Est-ce que j'énonce clairement les risques et les impacts possibles?



#### Respecter les points de vue

- Est-ce que je cherche à obtenir divers points de vue?
- Est-ce que j'écoute sans parti pris?



#### Analyser les options

- Est-ce que je fais preuve d'audace et d'innovation?
- Est-ce que je relève toutes les conséquences imprévues?



#### Vérifier ma compréhension

- Ai-je tous les faits en main?
- Est-ce que je nuis aux personnes, à la planète, aux relations interpersonnelles ou à la réputation de quelqu'un?



#### Faire preuve de détermination

- Suis-je à l'aise avec ma décision?
- Suis-je capable d'expliquer ma décision et de la défendre publiquement?



#### La solution ne saute pas toujours aux yeux.

En cas d'hésitation, il faut demander de l'aide : Gestionnaires | Éthique et conformité | RH | Services juridiques | maVoix





# 3. Programme d'éthique et de conformité – Sept éléments

## Leadership et supervision

### 3.1

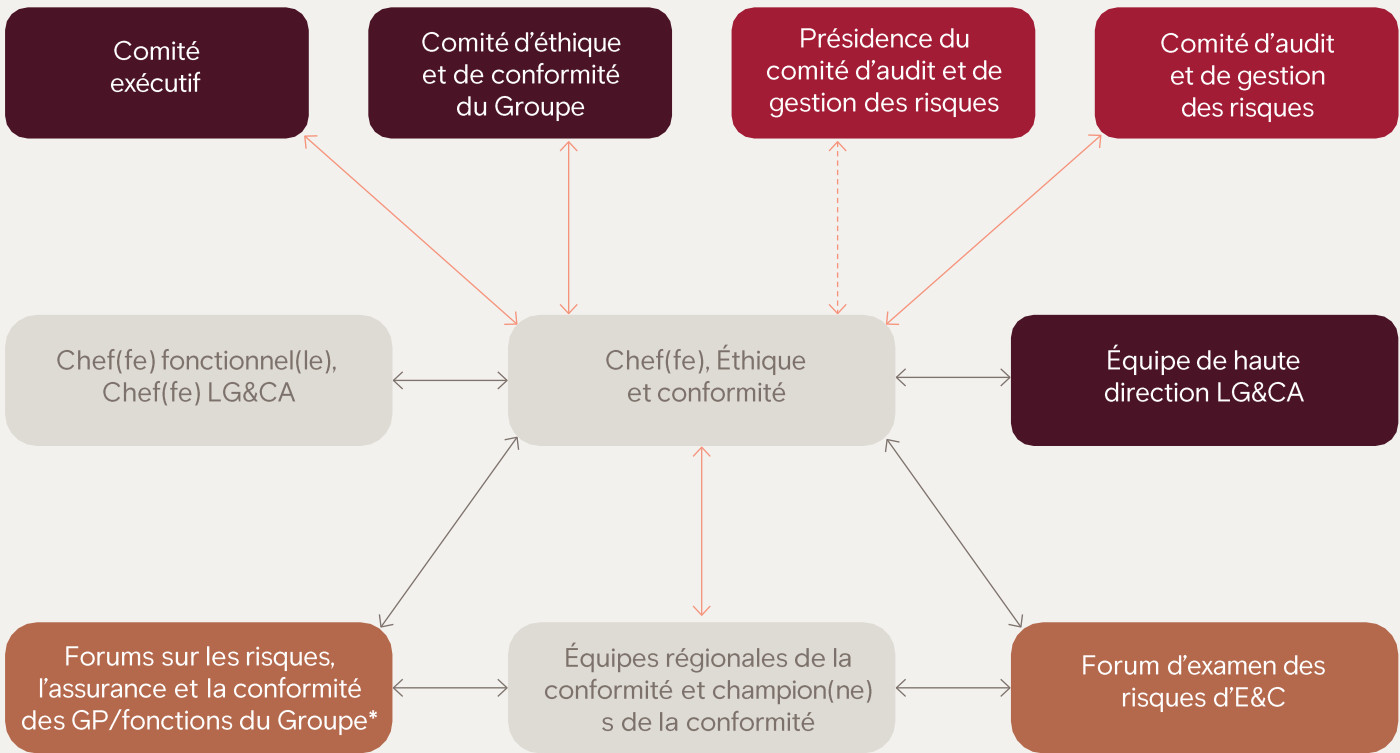
La responsabilité ultime de la supervision du PEC de Rio Tinto et de son efficacité incombe au conseil d'administration. Le conseil d'administration assume également la responsabilité globale de la gestion des risques et de l'architecture des contrôles internes, et veille à ce que les systèmes en place soient robustes et tiennent compte des principaux risques auxquels Rio Tinto fait face.

### 3.2

Le Comité exécutif exerce également un rôle de supervision par le biais des activités du comité d'éthique et de conformité du Groupe, qui est un sous-comité du Comité exécutif.

### 3.3

Le cadre de gouvernance d'E&C est présenté ci-dessous :



\*Ou délégué(e) du ou de la chef(fe), Éthique et conformité

### 3.4

Le comité d'éthique et de conformité du Groupe a pour objectif de discuter, d'examiner et de fournir des conseils stratégiques sur les questions de conformité. Il est présidé par le ou la chef(fe), Éthique et conformité, et comprend parmi ses membres le ou la chef(fe) de la direction financière du Groupe, le ou la chef(fe) des Services juridiques et gouvernance et Affaires de l'entreprise, ainsi que le ou la directeur(trice) des Ressources humaines. D'autres expert(e)s en la matière sont invité(e)s à participer de manière permanente ou ponctuelle, selon les besoins.

### 3.5

La supervision du programme de signalement confidentiel de Rio Tinto et de la culture axée sur les valeurs de l'entreprise incombe au conseil d'administration. La réception des alertes professionnelles (formulaire en ligne et ligne d'assistance téléphonique) est gérée de manière indépendante par un tiers externe et supervisée par E&C.

### 3.6

Les messages sur l'intégrité diffusés par le chef de la direction ainsi que les équipes de haute direction des groupes de produits et des fonctions soulignent l'importance d'agir avec intégrité et d'adopter les comportements qui s'y rattachent, et rappellent aux employé(e)s qu'ils et elles peuvent signaler leurs préoccupations en toute confiance, que ce soit à la direction, aux RH ou à maVoix, notre programme de signalement confidentiel.

## Évaluation des risques

### 3.7

Une évaluation fiable des risques, établie à partir de multiples sources de données internes et externes (y compris l'environnement réglementaire), est un élément central d'un PEC efficace, car elle permet d'adopter une approche « des ressources aux risques ». Nous pouvons ainsi repérer les risques liés à la conformité et nous assurer que des mesures d'atténuation sont mises en place pour éviter que ces risques ne se concrétisent.

### 3.8

La pierre angulaire de l'approche de Rio Tinto en matière de risques consiste à veiller à ce que la conscience des risques soit intégrée dans tous les aspects de la prise de décision. À ce titre, la Politique et la Norme de gestion des risques de Rio Tinto s'appliquent à toutes les unités d'affaires et fonctions. En outre, elles précisent clairement que la responsabilité du repérage et de la gestion des risques incombe à chaque employé, et en particulier aux gestionnaires de l'entreprise.

### 3.9

Des évaluations annuelles des risques et des forums trimestriels sur les risques, l'assurance et la conformité (RAC) facilitent l'examen et la surveillance des risques et de l'efficacité de l'environnement de contrôle. Ces forums servent à cerner, examiner et surveiller les risques opérationnels et de conformité critiques avec la participation de la haute direction, et à confirmer que les risques et les contrôles importants sont gérés efficacement afin d'assurer l'intégrité de l'information financière et de notre cadre de contrôle interne et de gestion des risques.





### 3.10

Les groupes de produits ou les fonctions du Groupe traitent leurs risques de conformité dans le cadre de leurs examens des processus de gestion des risques d'entreprise. Conformément au Cadre de gestion des risques et à la Norme de gestion des risques du Groupe, les risques de conformité sont évalués au moins une fois par an, à l'exception des risques de classe IV ou de classe III, qui doivent être gérés activement et examinés au moins trois fois par an. Les équipes régionales de conformité d'E&C aident les propriétaires des risques des groupes de produits et des fonctions du Groupe à recenser et à évaluer les risques liés à la conformité.

### 3.11

Afin de faciliter le profilage des risques et l'analyse des données, une taxonomie des risques liés à l'intégrité commerciale à l'échelle du Groupe est utilisée pour classer les risques en matière de conformité. Les mesures correctives et préventives définies dans le cadre des processus du PEC sont attribuées aux risques en matière de conformité et enregistrées dans le système de gestion des risques d'entreprise de Rio Tinto. La mise en œuvre des mesures d'atténuation fait l'objet d'un suivi afin de garantir que les risques restent maîtrisés. La taxonomie des risques liés à l'intégrité commerciale s'accompagne d'un cadre de contrôle de l'intégrité commerciale du Groupe, qui détaille les contrôles à appliquer à l'échelle du Groupe afin de gérer les risques en matière de conformité.

### 3.12

L'équipe E&C supervise la gestion globale des risques de conformité au sein du forum d'examen des risques (*Risk and Monitoring Review Forum*, ou RMRF). Ce forum se réunit au moins trois fois par an. Son objectif est d'aider le ou la chef(fe), Éthique et conformité, avec le soutien de l'équipe de direction d'Éthique et conformité, à examiner et confirmer officiellement que les risques de conformité importants sont gérés efficacement par l'entreprise et à signaler tout risque émergent. Les conclusions de ce forum alimentent :

- i) les discussions sur les risques liés à l'intégrité commerciale et le PEC au sein du comité d'éthique et de conformité du Groupe, comme il est indiqué précédemment; et
- ii) les rapports réguliers au comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration.

### 3.13

Les examens au niveau des unités d'affaires qui font partie du cadre de surveillance d'E&C sont basés sur le profil de risque du site et s'appuient sur les informations existantes relatives aux risques de conformité contenues dans le système de gestion des risques d'entreprise, les résultats des tests transactionnels, les audits antérieurs, les discussions avec la direction, les enquêtes fondées et les examens des unités d'affaires d'E&C.

## Procédures proportionnées

### 3.14

Le PEC s'appuie sur des politiques, des normes et des procédures qui ont été conçues de manière proportionnée en fonction des risques et des obligations réglementaires.



### 3.15

*Notre approche de l'entreprise* (*The Way We Work*, ou *TWWWW*) est le code de conduite de Rio Tinto et c'est l'équipe E&C qui en est dépositaire. Il s'agit du cadre de gouvernance et d'autorité régissant le PEC et fournit des explications claires quant à la manière dont nous devons mener nos activités, peu importe où nous travaillons et d'où nous venons. On y explique comment Rio Tinto met en œuvre son but et sa stratégie au moyen d'un ensemble de normes et de comportements attendus.

### 3.16

*Notre approche de l'entreprise* décrit les valeurs de Rio Tinto : bienveillance, courage et curiosité. Son objectif est de fournir des orientations fondées sur des principes à l'intention de l'ensemble des employés, associés et prestataires de services du Groupe.

### 3.17

*Notre approche de l'entreprise* indique clairement que Rio Tinto interdit toute forme de pot-de-vin et de corruption, quelles que soient les circonstances. Elle définit également les attentes fondamentales envers les employés, à savoir qu'ils doivent :

- agir de façon honnête et transparente;
- s'exprimer et remettre en cause le statu quo lorsque quelque chose ne semble pas correct;
- accepter la responsabilité de leurs actions et assumer leurs décisions;
- mener leurs activités dans le respect de la loi.

### 3.18

L'équipe E&C est propriétaire de la Norme d'intégrité commerciale et de la Procédure d'intégrité commerciale, qui jouent un rôle fondamental dans le cadre et le fonctionnement du PEC. La Norme définit les grands principes, tandis que la Procédure décrit en détail les processus et les mécanismes permettant d'assurer la conformité. Ces deux documents sont obligatoires et s'appliquent à tous les employés, aux principaux partenaires et aux personnes associées qui agissent pour Rio Tinto ou au nom de l'entreprise (que ce soit en interne ou en externe), et ce, dans l'ensemble des groupes de produits, fonctions, unités d'affaires et sites et projets gérés.

### 3.19

La Norme et la Procédure d'intégrité commerciale définissent les exigences détaillées du PEC et, plus précisément, les exigences et les contrôles en vigueur en ce qui concerne :

- les avantages accordés à des tiers;
- la gestion des conflits d'intérêts;
- les paiements de facilitation;
- les parrainages, les dons et le soutien communautaire;
- les fusions, acquisitions et coentreprises;
- l'engagement auprès de tiers;
- et vii) la fraude et autres crimes économiques.



### 3.20

Les employé(e)s et associé(e)s de Rio Tinto doivent respecter les six principes clés énoncés dans la Norme d'intégrité commerciale lorsqu'ils et elles prennent une décision d'affaires, à savoir que celle-ci :

- doit être autorisée par toutes les lois et réglementations applicables et s'y conformer;
- doit respecter les politiques, normes et procédures de Rio Tinto;
- ne doit pas être prise par une personne ayant un conflit d'intérêts;
- doit s'appuyer sur une raison d'affaires légitime;
- doit être en phase avec notre code de conduite, *Notre approche de l'entreprise*; et
- ne doit pas compromettre notre réputation d'intégrité et de bonne gouvernance.

### 3.21

L'équipe E&C est propriétaire de la Norme de confidentialité des données, qui établit les principes à appliquer en matière de confidentialité des données. Ces principes sont conçus pour répondre aux réglementations les plus strictes qui soient à l'échelle mondiale sur le plan de la confidentialité des données.

### 3.22

La procédure « Connaître votre tiers » sous-tend le programme de contrôle préalable. Elle définit les exigences à respecter pour évaluer et gérer les risques liés aux tiers, qu'il s'agisse de fournisseurs, de clients, de partenaires ou de tout autre tiers avec lequel Rio Tinto est en relation.

### 3.23

La Norme relative aux sanctions et aux contrôles commerciaux officialise nos procédures de vérification des sanctions et, plus largement, définit les exigences en matière de conformité aux lois et réglementations applicables concernant les sanctions économiques et les contrôles commerciaux.

### 3.24

La Norme maVoix constitue la norme du Groupe relative au programme mondial d'alerte professionnelle et de signalement confidentiel de Rio Tinto, maVoix. Cette norme définit les principes de fonctionnement de maVoix sous la responsabilité d'E&C. Elle précise également qui peut faire un signalement, les types de préoccupations qui peuvent et doivent être signalés et la manière de le faire, ce qui se passe après la soumission d'un signalement ainsi que les protections accordées aux personnes qui font un signalement par l'intermédiaire de maVoix ou à d'autres parties impliquées.

### 3.25

Les normes et procédures qui font partie du PEC sont régulièrement revues et mises à jour afin de refléter les changements en matière d'exposition aux risques et d'obligations réglementaires. Elles sont révisées au moins tous les trois ans.

### 3.26

Bien qu'elles n'appartiennent pas directement à E&C, plusieurs politiques, normes et procédures à l'échelle du Groupe contiennent des exigences et des contrôles qui favorisent également une gestion efficace des risques liés à l'éthique et à la conformité. Elles sont répertoriées dans la note de bas de page à la page 5 du présent document.



## Contrôle préalable

### 3.27

Notre processus de contrôle préalable des tiers est essentiel pour évaluer l'exposition aux risques liés aux tiers avec lesquels nous faisons affaire. Cette évaluation nous permet de prendre des décisions éclairées quant aux partenaires avec lesquels nous travaillons, afin de garantir que Rio Tinto collabore avec des tiers de bonne réputation.

### 3.28

Tous les nouveaux tiers doivent faire l'objet d'un contrôle préalable avant tout engagement. Au minimum, pour les entités considérées comme présentant un risque intrinsèquement faible, un contrôle de base est effectué, qui évalue les sanctions, les mesures d'exécution réglementaire et l'éventuelle présence sur la liste de surveillance interne des tiers de Rio Tinto. Pour les tiers répondant à des critères de risque inhérent plus élevés, tels que le risque lié au pays et à l'activité, nous effectuons des contrôles préalables plus approfondis afin de mettre en évidence les risques en matière d'intégrité commerciale, comme les pots-de-vin et la corruption, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale, ainsi que d'autres crimes financiers, les personnes politiquement exposées, les droits de la personne et autres risques liés à la réputation.

### 3.29

En fonction de leur cote de risque, les tiers présentant un risque plus élevé doivent suivre une formation en ligne et/ou en présentiel sur la lutte contre les pots-de-vin et la corruption dans le cadre de la stratégie d'atténuation des risques. Les engagements auprès de tiers présentant un risque élevé ne doivent pas être poursuivis sans la confirmation par E&C que toutes les mesures d'atténuation recommandées dans le rapport de contrôle préalable ont été mises en œuvre et que l'approbation du ou de la chef(fe), Éthique et conformité (ou de son ou sa délégué(e)) a été obtenue.

### 3.30

Nous effectuons également des évaluations détaillées des programmes de conformité des tiers dans le cadre de nos contrôles préalables des partenaires potentiels lorsque nous envisageons une coentreprise, des fusions et acquisitions et/ou d'autres transactions ou activités à haut risque.







## Communication et formation

### 3.31

L'équipe E&C met au point des formations ciblées, personnalisées et axées sur les risques, et mène des campagnes de sensibilisation à la communication pour :

- a. promouvoir la prise de décisions éthiques et intégrer les messages clés relatifs à l'éthique et à la conformité dans l'ensemble du Groupe;
- b. répondre aux exigences propres à l'entreprise en matière d'éthique et de conformité;
- c. mobiliser l'entreprise en offrant des formations sur les risques liés aux rôles ainsi que des séances individuelles sur mesure destinées à certain(e)s employé(e)s et à des tiers à haut risque;
- d. faire connaître le PEC et les normes connexes;
- e. diffuser des informations sur l'intégrité ainsi que les leçons tirées des incidents et des enquêtes au sein du Groupe afin d'éviter toute récurrence et de faciliter l'adoption de comportements acceptables;
- f. inciter les employé(e)s et leurs équipes à adopter des comportements éthiques<sup>2</sup>.

### Communication

#### 3.32

Nous avons un plan de communication annuel conçu pour mieux faire connaître les différents aspects du PEC.

#### 3.33

E&C et les gestionnaires de l'entreprise diffusent tout au long de l'année une série de campagnes et de messages ciblés aux employé(e)s concernant le PEC, par courriel, sur les réseaux sociaux, sur l'intranet (Element) et par d'autres canaux internes. Nous promovons et intégrons la culture d'intégrité et élargissons la portée du PEC, notamment en diffusant des informations sur l'intégrité ET en faisant appel à des champion(ne)s régionaux(ales) de la conformité au sein d'E&C comme influenceur(euse)s.

#### 3.34

Nous organisons chaque année le programme « Integrity Honours » (récompenses d'intégrité) qui met à l'honneur les employé(e)s qui défendent l'intégrité, soutiennent le PEC et, en fin de compte, ancrent davantage l'éthique et la conformité dans notre culture. Les équipes, les groupes et les personnes peuvent être mis en candidature. Les lauréat(e)s sont choisi(e)s par l'équipe de haute direction d'Éthique et conformité et reçoivent un certificat et une lettre de reconnaissance signée par le ou la chef(fe), Éthique et conformité.

#### 3.35

Nous avons un programme « Compliance Champions » (champion[ne]s de la conformité) dans le cadre duquel, entre autres, nos champion(ne)s de la conformité reçoivent des informations ciblées sur les nouveaux projets et initiatives d'E&C et sur la manière dont ils et elles peuvent s'engager et collaborer avec E&C. L'objectif de ce programme est que les champion(ne)s agissent en tant qu'« influenceur(euse)s » d'E&C au sein de leurs secteurs respectifs de l'entreprise et facilitent l'engagement avec E&C.

### Formation

#### 3.36.

Les formations en ligne et en présentiel, les attestations et les campagnes d'E&C sont des éléments clés de notre PEC et jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les risques liés à la conformité, afin de garantir que les exigences et les contrôles obligatoires sont compris et mis en œuvre efficacement dans la pratique.

#### 3.37

Les employé(e)s ayant accès au réseau doivent suivre chaque année une formation en ligne obligatoire sur le code de conduite. Cette formation est considérée comme le minimum requis que l'ensemble des employés doivent recevoir. Les employé(e)s n'ayant pas accès au réseau sont considéré(e)s comme présentant un risque moindre. Ces employé(e)s reçoivent une formation sous la forme d'une vidéo obligatoire qu'ils et elles doivent regarder chaque année.

#### 3.38

En plus de la formation annuelle sur le code de conduite, les équipes régionales d'E&C appliquent également des critères de risque liés aux rôles afin de cibler la formation en face à face pour les employé(e)s qui sont davantage exposé(e)s aux risques de conformité en raison de la nature de leur rôle et/ou de leur emplacement.

#### 3.39

En outre, nous organisons des formations en petits groupes, immersives, basées sur des scénarios et axées sur la lutte contre les pots-de-vin et la corruption, à partir des leçons tirées d'enquêtes pertinentes, à l'intention des équipes exposées à des risques plus élevés.

#### 3.40

Une formation obligatoire axée sur les risques, associée au processus d'intégration des tiers, est requise pour certains tiers utilisant le portail de formation en ligne de Rio Tinto. Cette formation communique un message clair sur la position de l'entreprise contre les pots-de-vin et la corruption, et comprend des sections sur divers autres sujets relevant de la compétence d'E&C. Les tiers se voient attribuer une formation en ligne selon des critères axés sur les risques et/ou en réponse à des risques émergents.

<sup>2</sup> Campagne « Integrity Honours » (récompenses d'intégrité) visant à récompenser les employé(e)s, les gestionnaires et les équipes pour leur engagement en faveur de comportements éthiques.



## Surveillance et évaluation

### 3.41

Il est essentiel que les résultats de la surveillance et de l'évaluation alimentent la conception continue du PEC afin qu'il reste adapté au profil de risque de l'organisation.

## Surveillance

### 3.42

Les activités de surveillance visent à assurer la mise en œuvre et le bon fonctionnement du PEC dans tous les secteurs de l'entreprise. Les résultats de la surveillance servent également à orienter la conception du PEC et son évolution continue afin qu'il reste adapté au profil de risque de Rio Tinto.

### 3.43

E&C a élaboré un manuel complet sur les contrôles de surveillance qui décrit les procédures de surveillance mises en œuvre de manière continue.

### 3.44

Notre programme de surveillance repose sur trois piliers : a) échantillonnage des contrôles de conformité; b) examens sur site; et c) analyse des tendances.

**a. Échantillonnage des opérations :** ce processus est réalisé à la fois par un échantillonnage manuel périodique et par l'utilisation d'analyses de données automatisées s'appuyant sur les données historiques contenues dans les différents registres d'intégrité commerciale en ligne et les comptes du grand livre général. Il nous permet d'évaluer l'efficacité opérationnelle de nos contrôles de conformité ainsi que le niveau d'adhésion de l'ensemble de l'entreprise aux politiques, normes et procédures liées à l'intégrité commerciale. La surveillance est effectuée en relation avec les principaux domaines exposant Rio Tinto aux risques en matière d'intégrité commerciale, notamment les conflits d'intérêts, les avantages, les parrainages, les dons et les contributions financières à la communauté, le contrôle préalable et les autres transactions à haut risque.

**b. Examens sur site :** ce processus nous permet de mieux comprendre la culture de conformité des sites concernés et de repérer les possibilités d'amélioration. La méthodologie d'examen comprend un échantillonnage des principaux contrôles de conformité ainsi que des entretiens avec les employé(e)s/prestataires de services les plus exposé(e)s aux risques liés à l'intégrité commerciale. Les objectifs de ces examens sont les suivants : a) évaluer l'adéquation de la conception des contrôles de conformité; b) évaluer l'efficacité de leur mise en œuvre; et c) vérifier que le PEC fonctionne dans la pratique : prévenir les incidents et toute récurrence, détecter les signaux d'alerte liés aux transactions et aux comportements, et assurer le suivi des éventuelles non-conformités.

**c. Analyse des tendances :** ce processus se concentre sur l'utilisation des informations provenant des systèmes et processus d'E&C, en conjonction avec d'autres points de données, afin de mettre en évidence des tendances significatives et de comprendre les profils de risque en matière d'intégrité commerciale et leur évolution dans le temps. En analysant les principaux indicateurs de risque, E&C peut mieux détecter les problèmes de conformité potentiels ou émergents et intervenir en temps opportun pour prévenir leur apparition. Outre l'analyse des tendances, E&C effectue un suivi préventif régulier des divulgations afin de s'assurer que les approbations appropriées sont obtenues conformément à la Norme d'intégrité commerciale.

## Évaluation

### 3.45

Le PEC est soumis à des audits internes et externes périodiques.

### 3.46

L'équipe Audit interne du Groupe a pour responsabilité de donner l'assurance au conseil d'administration que les systèmes de gestion des risques, de contrôle interne et de gouvernance sont adéquats, efficaces et régulièrement revus et mis à jour. Les éléments du PEC sont évalués chaque année par l'équipe Audit interne du Groupe.

### 3.47

En dehors du programme obligatoire de l'équipe Audit interne du Groupe, E&C fait parfois appel directement à des conseillers tiers spécialisés dans l'assurance pour examiner le PEC (ou certains éléments particuliers), soit au niveau du Groupe ou d'une composante particulière de l'entreprise où les risques liés à la conformité sont jugés élevés.



## Signalement confidentiel

### 3.48

Chez Rio Tinto, nous voulons créer et maintenir un milieu de travail sûr, respectueux et inclusif, s'appuyant sur une culture éthique forte, qui reflète nos valeurs. Nous encourageons et soutenons les personnes pour qu'elles s'expriment librement et sans crainte de représailles. Cela nous permet d'agir et de tirer des enseignements des problèmes susceptibles de nuire aux personnes, aux communautés et/ou de présenter un risque pour notre entreprise.

Nous nous engageons à faire en sorte que notre réponse aux allégations d'inconduite soit centrée sur les personnes, qu'elle tienne compte des traumatismes et qu'elle soit opportune et proportionnée.

### maVoix

### 3.49

maVoix est le programme de signalement confidentiel de Rio Tinto, exploité de façon indépendante (ligne d'assistance et formulaire Web gérés en externe). Ce programme, qui fait partie intégrante de notre engagement à donner vie à nos valeurs, à renforcer la confiance et à créer un milieu sûr, respectueux et inclusif, constitue un élément essentiel du cadre PEC.

### 3.50

Toute personne qui soupçonne une inconduite potentielle ou en est témoin, comme une violation de l'intégrité commerciale ou un comportement nuisible ou inapproprié lié aux activités de Rio Tinto, peut le signaler via maVoix. Les personnes qui effectuent un signalement peuvent être des employé(e)s actuel(le)s ou ancien(ne)s, des actionnaires, des prestataires de services et sous-traitants, des consultants externes, des fournisseurs, des clients, des partenaires commerciaux ou encore des membres du public ou des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

### 3.51

Rio Tinto ne tolère aucune action préjudiciable ni aucunes représailles à l'encontre d'une personne pour avoir soulevé une préoccupation, y compris lorsque la préoccupation est soulevée par le biais de maVoix, ou lorsqu'une personne est soupçonnée d'avoir soulevé une préoccupation. Si une telle action préjudiciable ou de telles représailles se produisent, les personnes concernées doivent le signaler immédiatement à maVoix.

### 3.52

Les signalements peuvent être effectués directement à maVoix en ligne via le site Web de maVoix, par courriel, par téléphone au moyen des numéros sans frais disponibles, ou par téléphone mobile. Le programme maVoix permet de faire des signalements anonymes.

### 3.53

Une fois qu'un signalement est reçu, l'équipe Triage et évaluation au sein d'Éthique et conformité déterminera si une enquête est jugée nécessaire ou requise par la loi. Les enquêtes seront généralement menées par un ou plusieurs enquêteur(trice)s de l'équipe des enquêtes au sein d'Éthique et conformité. Dans certains cas, une enquête peut être menée par un tiers externe comme un cabinet d'avocats ou un cabinet de juricomptabilité.

## Centre de Bienveillance

### 3.54

Le Centre de Bienveillance complète maVoix en fournissant des moyens supplémentaires pour soulever et résoudre des préoccupations liées à des comportements irrespectueux ou nuisibles, tels que l'intimidation et le harcèlement, les préjudices sexuels, le racisme et la discrimination.

### 3.55

Si les préoccupations signalées à maVoix peuvent être résolues par des moyens autres qu'une enquête, le Centre de Bienveillance discutera des options avec le déclarant et/ou les autres personnes concernées. Les options de résolution sans enquête peuvent inclure la médiation, l'encadrement, le soutien aux conversations difficiles, la reconnaissance et les excuses, la sensibilisation et la formation.

### 3.56

Le Centre de Bienveillance offre également du soutien aux personnes touchées par des comportements nuisibles au travail comme l'intimidation, le harcèlement, la violence sexuelle, le racisme et la discrimination. Le Centre de Bienveillance sera à l'écoute afin de bien comprendre les besoins en matière de bien-être des personnes touchées ainsi que pour les aiguiller vers le soutien approprié.

myVoice CareHub



Scannez le code QR pour visiter le site maVoix





Rio Tinto